



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

SECTION
**Petite
Enfance**

✉ 6, rue Pierre Ginier 75018 PARIS

Portable : 06.29.12.02.48

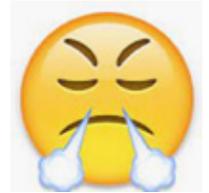
Blog : www.supap-fsu.org

f Supap FSU Territoriale Paris @ supapfsu.pe@gmail.com

Paris, 1^{er} avril 2022



Pont de l'Ascension : La pose d'un jour de repos, encore imposé par l'administration



La DFPE s'aligne sur l'Éducation Nationale et ferme les EAPE pour le pont de l'Ascension. L'ensemble des agent.es devra poser un jour de repos car... la DFPE estime avoir suffisamment fourni d'effort envers son personnel, tout au long de la crise !!

Rappelons tout de même,

- Lors de la crise sanitaire, nous, agent.es de la DFPE avons assuré la continuité du service public, sans remerciement concret de la part de notre employeur (Où sont nos primes ?!)

- Le gouvernement, soutenu par Hidalgo, nous vole 8 jours de repos. A cette perte, notre employeur nous impose – encore- la pose d'un jour de repos !!



Le Supap-FSU rappelle que les agent.es sont libres de pouvoir poser leurs CA à leur guise. De plus, les JRTT, ne sont pas un cadeau de l'administration, mais bien du temps de récupération, que nous avons généré !!



Le Supap-FSU ne peut qu'être favorable à la fermeture des EAPE pour le pont de l'Ascension. Après l'effort collectif que nous avons fourni, cette pause sera salutaire pour tout.tes.

Toutefois, notre organisation syndicale dénonce l'obligation faite aux agent.es de devoir poser un jour de repos. La DFPE aurait pu placer l'ensemble du personnel en ASA. En effet, rappelons que les véritables efforts viennent des personnels, et ce tout au long de l'année :

- Lorsque nous devons assurer un accueil de qualité alors que nous sommes en sous effectif chronique.
- Lors des glissement de tâches : lorsque nous devons faire l'APS, l'ATEPE et l'EJE parfois en devant assurer une continuité de direction.

- ...

**Contre l'obligation de la pose d'un jour de repos !!
Mise en ASA de tout le personnel
pour la journée du 27 mai.**

